

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26002**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Création littéraire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Jean Jaurès - Toulouse 2	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités, Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

131 Français, littérature et civilisation française, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette Mention comprend le parcours type suivant :

- Métiers de l'écriture

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour plus d'informations, se référer aux liens internet renvoyant vers les fiches parcours types des universités

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Recherche et recueil d'informations préalables à l'écriture pour des enquêtes, des recherches documentaires, des interviews et traitement après vérification, recoupement, analyse.

- Rédaction de textes relevant de différents genres littéraires (narratif, poétique, théâtral ...) : présentation pour avis, corrections, réécriture et apport des modifications nécessaires.

- Traitement des informations dans de nombreux domaines culturels (littérature, théâtre, cinéma, dessins animés...).

- Élaboration et mise en place de projet d'action socioculturelle, et, à ce titre, conception d'actions de communication sur le fonctionnement de la structure et proposition de programme d'activités dédiés aux publics.

- Rédiger des textes de toutes sortes, créatifs ou à visée critique, communicationnelle...

- Concevoir un projet d'écriture qui corresponde aux attentes du monde associatif, politique et économique

- Retranscrire pour différents publics biographies et récits personnels

- Réaliser, programmer et diffuser des projets culturels

- Constituer des dossiers thématiques

- Utiliser les moyens contemporains de communication (Imprimerie, Informatique...)

- Opérer comme lien social

- Organiser et coordonner des activités socioculturelles

- Mettre en place et animer des ateliers de diverses natures

- Mener un entretien avec un écrivain, animer une table ronde

- Organiser et réaliser une lecture publique (scénarisée, musicale...)

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation complexe afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

- Rédiger des cahiers des charges, des bilans, des rapports et des synthèses

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

- Évaluer et s'auto-évaluer dans une démarche qualité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

J Information et communication

O Administration publique

R Arts, spectacles et activités récréatives

Romancier ; auteur dramatique ; scénariste ; écrivain public dans le domaine social ; biographe littéraire.

Critique d'art, de cinéma, de théâtre, de littérature... ; journaliste radio ; journaliste de presse audiovisuelle ; journaliste spécialisé ; éditorialiste.

Animateur coordinateur d'activités pour différents publics ; animateur socioculturel ; animateur d'atelier multimédia ; animateur d'atelier Internet ; animateur d'atelier d'écriture ; animateur d'atelier de lecture

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1102 : Ecriture d'ouvrages, de livres

E1106 : Journalisme et information média

K1206 : Intervention socioculturelle

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 avril 2016 accréditant l'Université Toulouse-II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?rh=services>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse - Jean Jaurès - 5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Jusqu'en 2015, le parcours « Métiers de l'écriture » était enregistré sous la Mention « Lettres », Spécialité « Métiers de l'écriture ».

Changement de nom de l'«Université de Toulouse II - Le Mirail» en «Université Toulouse-II» conformément à l'article D 711-1 du code de l'Éducation (modifié par les décrets nos 2013-805 du 3 septembre 2013 et 2014-1038 du 11 septembre 2014).

Utilisation du nom d'usage «Université Toulouse - Jean Jaurès» selon le vote du Conseil d'Administration de l'Université Toulouse - II en date du 25 mars 2014.

Certification précédente : Arts, Lettres, Langues Mention : Lettres Spécialité : Métiers de l'écriture